

Prière de [NE PAS] toucher à ma liberté d'expression Concours de livres de création

Janvier/Septembre 2017

Au domaine départemental de Bayssan, Béziers

Proposé par la Médiathèque départementale



Le Département de l'Hérault vous propose la 7^{ème} édition du concours de livres de création, de janvier à septembre 2017, dans le cadre de la manifestation des Chapiteaux du livre, au domaine départemental de Bayssan à Béziers. Ce concours organisé par la Médiathèque départementale en partenariat avec le réseau départemental des bibliothèques fait connaître la collection de livres d'artistes de la médiathèque départementale et valorise ce secteur remarquable de l'édition.

Plusieurs animations gratuites sont programmées entre janvier et juillet dans les bibliothèques partenaires : exposition de la collection de livres d'artistes de la médiathèque, ateliers de création de livre sur le thème du concours (gravure, reliure, ...), exposition des livres primés du concours 2016 « Le sentier aventureux ».

A vous de jouer donc ! Inventez un livre sur le thème de la liberté d'expression.

Infos

Médiathèque départementale de l'Hérault
Domaine de Bayssan – Route de Vendres
34500 Béziers

Tél. : 04 67 67 58 00

Courriel : vdesrois@herault.fr

pierresvives.herault.fr



Prière de [NE PAS] toucher à ma liberté d'expression

Concours de livres de création

Inventez votre livre sur
le thème de la liberté
d'expression !

de janvier à
septembre 2017

Proposé par la Médiathèque
départementale dans le cadre
des Chapiteaux du Livre

Au domaine départemental
de Bayssan à Béziers

pierresvives.herault.fr





Prière de [NE PAS] toucher à ma liberté d'expression Concours de livres de création

Les règles du concours

Inventez un livre sur le thème de la liberté d'expression.

Toutes les techniques sont acceptées : photographie, peinture, dessin, gravure, collage, volume, découpage...

Dimensions : au choix dans la limite de 30 cm pour le plus long côté

Pour les livres reliés : 10 feuillets maximum (20 pages), couverture non comprise

Pour les livres objets : maximum 60 cm une fois déplié

Poids : 2 kilogrammes maximum

- Concours gratuit et ouvert à tous, du plus petit au plus grand.

- Les livres devront être créés pour l'occasion (un seul ouvrage par participant)

L'ouvrage peut être réalisé par une personne seule ou par un groupe.

Les publics scolaires présenteront un ouvrage collectif par classe.

Les livres seront restitués à leurs propriétaires en octobre-novembre 2017.

Un règlement est à disposition dans votre bibliothèque ou à la Médiathèque départementale de l'Hérault.

Conditions de participation

Lors de l'exposition, un cartel mentionnera : le nom du ou des participants, le titre de l'œuvre, le format, la technique utilisée.

Les prix

- Ce concours donnera lieu à l'attribution de 15 prix distribués sous la forme de chèques cadeaux (valeur globale 800 €) et des places de théâtre ou de cirque pour le théâtre sortieOuest.

- Le prix du public distinguera 3 catégories d'âge : Jeunesse (50 €), Ado/Adulte (50 €), Intergénérationnel (50 €). Les visiteurs des Chapiteaux du livre pourront voter jusqu'au samedi 23 septembre 17h.

- Le jury, composé de professionnels du livre et des arts plastiques, attribuera 4 grands prix : 1 prix spécial hors catégorie (100 €), 2 prix arts plastiques (50 € chacun : gravure, dessin, livre-objet, ...) et 1 prix création littéraire (50 €).

Il récompensera 3 médiathèques ayant participé au concours (1^{er} prix 60 €, 2^{ème} prix 50 €, 3^{ème} prix 40 €) et toutes les catégories d'âges : Individuel jeunesse (50 €), Individuel ado/adultes (50 €), Groupe jeunesse (50 €), Groupe ado/adultes (50 €), Groupe intergénérationnel (50 €).

Les lauréats seront prévenus par téléphone le samedi 23 septembre après 18h.

Votre calendrier

- **Janvier-Juillet 2017** : création et envoi des livres

Pré-inscription par mail recommandée

- **Date limite de dépôt : vendredi 21 juillet 2017** avec le bulletin nominatif (dans les bibliothèques partenaires ou à la médiathèque départementale de l'Hérault).

- **Du jeudi 21 au dimanche 24 septembre 2017**

Exposition et vote pendant les Chapiteaux du livre (clôture du vote du public le samedi 23 septembre à 17h, remise des prix dimanche 24 septembre à 13h30)

Les livres primés et non primés pourront être récupérés par leurs auteurs dès la fin des Chapiteaux du livre.

- **Renseignements** : Médiathèque départementale de l'Hérault - Courriel : vdesrois@herault.fr

Bulletin de participation (à envoyer avec le livre – inscription préalable par mail recommandée)

Date limite de réception des livres : vendredi 21 juillet 2017

Dans les bibliothèques du réseau départemental (Infos 04 67 67 58 00)

Veillez choisir une catégorie

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Individuel enfant | <input type="checkbox"/> Groupe enfant |
| <input type="checkbox"/> Individuel ado/adulte | <input type="checkbox"/> Groupe ado/adulte |
| | <input type="checkbox"/> Groupe intergénérationnel |

Merci d'écrire en majuscule

Titre du livre :

Matières :

Dimensions :

Consigne de présentation :

Dimensions : maximum 30 cm pour le plus long côté, 2 kilogrammes

Prévoir un emballage avec votre nom et adresse pour le retour du livre

Catégorie Individuel

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. (portable de préférence) : Courriel :

Tél où être joint le samedi 23 septembre à partir de 18h :

Année de naissance :

Catégories Groupe

Nom de la structure :

Nature de la structure :

Responsable :/ Si école, préciser la classe :

Pour les groupes inférieurs à 10 personnes, merci de préciser le nom des participants :

.....

.....

.....

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél. : Courriel :

Tél où être joint le samedi 23 septembre à partir de 18h :

Comment vous avez découvert le concours ?

Les participants autorisent la Médiathèque départementale à photographier leur livre et renoncent à tout droit sur les prises de vues pour la promotion de la manifestation "Prière de toucher". Les expositions des livres seront sous surveillance, toutefois, la Médiathèque départementale de l'Hérault décline toute responsabilité en cas de détérioration ou de vol.

Bon pour accord,

Signature et date

